



No de résolution
ou annotation

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Godard et appuyé par Ghislain Morin :

02CP1516-991

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par Rémi Caron et appuyé par Julie Boileau :

02CP1516-992

D'ACCEPTER le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Formations

Les inscriptions aux deux formations des 20 et 21 octobre vont bon train. Une centaine de personnes est attendue pour chaque soirée.

Stephen Hanigan indique qu'il faudrait trouver une solution pour éviter les conflits d'horaire comme c'est le cas avec les séances d'information sur la révision des secteurs scolaires, qui coïncident avec les dates des formations.

Coalition CSDM

Marie-Claude Gauthier a été surprise d'apprendre qu'elle devait assister à des rencontres qui se déroulent à Montréal. Une connexion Skype est d'ailleurs proposée pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Les délégués qui le souhaitent peuvent se joindre au groupe.

Lettre au ministre Blais

Il est proposé par Mélanie Huard et appuyé par André Godard :

02CP1516-993

D'ENVOYER la lettre qui dénonce les coupes budgétaires en recommandé au ministre de l'Éducation et d'en faire parvenir une copie à la FCPQ.

Accepté à l'unanimité

Il est suggéré de faire passer le message dans les conseils d'établissement pour qu'ils fassent de même.

Révision des secteurs

Josée Beaudry mentionne qu'aucune communication directe n'a été envoyée aux parents.

5. PAROLE AU PUBLIC

Le président de la CS, Paul Sarrazin, remercie les délégués de leur implication, qui est essentielle aujourd'hui plus que jamais. La collaboration entre parents et commissaires est nécessaire. France Choinière, la vice-présidente de la CS, se présente et rappelle que c'est une implication exigeante, mais tellement importante.

Paule-Andrée Bouvier, la secrétaire générale de la CS, annonce aux délégués qu'elle prépare une formation pour les membres de conseil d'établissement. Elle a adopté une approche globale moins focalisée sur les articles de la LIP. Elle souhaite également collaborer avec les membres du CP pour préparer et présenter cette formation afin qu'elle soit dynamique et interactive.

6. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

Marie-Claude Gauthier dépose le rapport annuel 2014-2015.

Arrivée de Daniel Fortier à 19 h 33 (27 représentants, dont 26 ayant le droit de vote)

7. NOMINATION PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS, SECRÉTAIRE, SCRUTATEURS

Il est proposé par Marie-Claude Gauthier et appuyé par Pascal Lavigne :

02CP1516-994

DE NOMMER Paule-Andrée Bouvier comme présidente d'élections.

Accepté à l'unanimité

Il est proposé par Daniel Fortier et appuyé par Josée Beaudry :

02CP1516-995

DE NOMMER Catherine Baudin comme secrétaire d'élections.

Accepté à l'unanimité

Il est proposé par Marie-Claude Gauthier et appuyé par Nicholas Brien :

02CP1516-996

DE NOMMER France Choinière et Suzie Lambert comme scrutatrices.

Accepté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

8. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

02CP1516-997

Stephen Hanigan propose Marie-Claude Gauthier.

02CP1516-997

Mario Dupont propose Josée Beaudry.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

Josée Beaudry refuse sa mise en candidature.

Marie-Claude Gauthier accepte sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Marie-Claude Gauthier élue comme présidente.

9. ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

02CP1516-998

Marie-Claude Gauthier propose Stephen Hanigan.

02CP1516-999

Julie Bourdon propose Mélanie Huard.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

Mélanie Huard refuse sa mise en candidature.

Stephen Hanigan accepte sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Stephen Hanigan élu comme vice-président.

10. ÉLECTION DU TRÉSORIER

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1516-001

André Godard propose Isabelle Gagnon.

03CP1516-002

Suzie Lambert propose Josée Beaudry.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

Josée Beaudry refuse sa mise en candidature.

Isabelle Gagnon accepte sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Isabelle Gagnon élue comme trésorière.

11. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1516-003

Suzie Lambert propose Julie Bourdon.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

Julie Bourdon refuse sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare une nouvelle période de mise en candidature ouverte.

03CP1516-004

Marie-Claude Gauthier propose Mélanie Huard.

03CP1516-005

Suzie Lambert propose Rémi Caron.

03CP1516-006

Julie Paquette propose Ghislain Morin.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

Ghislain Morin et Rémi Caron acceptent leur mise en candidature.

Mélanie Huard refuse sa mise en candidature.

À l'issue du vote, Paule-Andrée Bouvier déclare Ghislain Morin élu comme secrétaire à la majorité.

12. ÉLECTION D'UN MAXIMUM DE QUATRE DIRECTEURS

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

**No de résolution
ou annotation**

- 03CP1516-007 Marie-Josée Cornay propose Josée Beaudry.
- 03CP1516-008 Ghislain Morin propose Dimitri Plotto.
- 03CP1516-009 Suzie Lambert propose Rémi Caron.
- 03CP1516-010 Katy Friolet propose Marie-Claude Devost.
- 03CP1516-011 Suzie Lambert propose Mathieu St-François.
- 03CP1516-012 Marie-Josée Cornay propose Marc Larouche.
- 03CP1516-013 Mario Dupont se propose.
- 03CP1516-014 Marie-Claude Gauthier propose Daniel Fortier.
- 03CP1516-015 Marie-Josée Cornay propose Stéphane Neugebauer.
- Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.
- Stéphane Neugebauer et Daniel Fortier refusent leur mise en candidature.
Mario Dupont accepte sa mise en candidature.
Marc Larouche et Mathieu St-François refusent leur mise en candidature.
Marie-Claude Devost, Rémi Caron, Dimitri Plotto et Josée Beaudry acceptent leur mise en candidature.
- Après le retrait de la candidature de Mario Dupont, Paule-Andrée Bouvier déclare Marie-Claude Devost, Rémi Caron, Dimitri Plotto et Josée Beaudry élus comme directeurs.

13. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

- Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.
- 03CP1516-016 Marie-Josée Cornay propose Nicholas Brien.
- 03CP1516-017 Marie-Claude Gauthier propose André Godard.
- 03CP1516-018 Suzie Lambert propose Mario Dupont.
- Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.
- À l'issue du vote, Paule-Andrée Bouvier déclare Nicholas Brien élu comme représentant au comité consultatif du transport à la majorité.

14. NOMINATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION : DEUX DÉLÉGUÉS

- Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.
- 03CP1516-019 Marie-Claude Gauthier propose André Godard.
- 03CP1516-020 Rémi Caron propose Peggy Tilloy.
- 03CP1516-021 Stephen Hanigan propose Mario Dupont.
- Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.
- Mario Dupont et Peggy Tilloy refusent leur mise en candidature.
André Godard accepte sa mise en candidature.
- Paule-Andrée Bouvier déclare une nouvelle période de mise en candidature ouverte.
- 03CP1516-022 Marie-Claude Gauthier propose Mario Dupont.
- Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.
- Mario Dupont accepte sa mise en candidature.
- Paule-Andrée Bouvier déclare André Godard et Mario Dupont élus comme vérificateurs.

15. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS FCPQ**15.1 Délégué principal**

- Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.



No de résolution
ou annotation

03CP1516-023

Marie-Claude Gauthier propose Mélanie Huard.

03CP1516-024

Mario Dupont propose Julie Paquette.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

Julie Paquette refuse sa mise en candidature.
Mélanie Huard accepte sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Mélanie Huard élu comme déléguée principale.

15.2 Délégué secondaire

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1516-025

Marie-Josée Cornay propose Avrel Roberge, dont elle lit la procuration à cet effet.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature et déclare Avrel Roberge élu comme délégué secondaire.

16. NOMINATION DES MEMBRES DU SOUS-COMITÉ COMMUNICATION/RENCONTRE CONJOINTE

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1516-026

Pascal Lavigne propose Suzie Lambert.

03CP1516-027

Marie-Claude Gauthier propose Marie-Josée Cornay.

03CP1516-028

Julie Bourdon propose Katy Friolet.

03CP1516-029

Katy Friolet propose Julie Bourdon.

03CP1516-030

Marie-Claude Gauthier propose Dimitri Plotto.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

Dimitri Plotto accepte sa mise en candidature.
Julie Bourdon, Katy Friolet et Marie-Josée Cornay refusent leur mise en candidature.
Suzie Lambert accepte sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Suzie Lambert et Dimitri Plotto membres du comité.

17. NOMINATION DES MEMBRES DU SOUS-COMITÉ ORGANISATEUR DU SALON DES PARENTS

Paule-Andrée Bouvier déclare la période de mise en candidature ouverte.

03CP1516-031

Suzie Lambert propose Mathieu St-François.

03CP1516-032

Pascal Lavigne propose Marie-Josée Cornay.

03CP1516-033

Julie Paquette propose Mélanie Huard.

03CP1516-034

Suzie Lambert propose Daniel Fortier.

03CP1516-035

Marie-Claude Gauthier propose Nicholas Brien.

03CP1516-036

Suzie Lambert propose André Godard.

Paule-Andrée Bouvier ferme la période de mise en candidature.

André Godard refuse sa mise en candidature.
Nicholas Brien, Daniel Fortier, Mélanie Huard et Marie-Josée Cornay acceptent leur mise en candidature.
Mathieu St-François refuse sa mise en candidature.

Paule-Andrée Bouvier déclare Nicholas Brien, Daniel Fortier, Mélanie Huard et Marie-Josée Cornay membres du sous-comité.
Le sous-comité EHDAA se joindra au sous-comité organisateur.



No de résolution
ou annotation

01CP-866

18. QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

École Wilfrid-Léger : Travaillent sur un nouveau format pour les options afin de donner une autre couleur à l'école.

Écoles J.-H.-Leclerc et L'Envolée : Tenue des élections et présentation de la régie interne.

École Curé-A.-Petit : Le président a été réélu./Ils attendent la décision du Ministère pour leur reconnaissance./À cause des pressions des enseignants, les activités ont été annulées. Le mécontentement des parents commence à se faire sentir. Ils sont d'accord avec les enseignants, mais les enfants écopent.

École St-Jean : 31 personnes présentes à l'AGA./Les sorties éducatives ne sont font que si elles se déroulent à Granby. Les éducateurs physiques font des activités au parc, mais tout ce qui est parascolaire est annulé. Si le conflit se règle, la marche normale reprendra en janvier./Dans la convention de gestion, les activités y figurent alors il faut que ce soit supprimé puisqu'elles ne sont pas offertes à cause des moyens de presssion./Un membre de la communauté représente le EHDA.

École Eurêka : Initiative du CRIF pour inciter les parents à lire avec leurs enfants : 15 octobre = 15 minutes pour l'alphabétisation./Si le budget du conseil d'établissement le permet, ils participeront au Congrès de la FCPQ.

École de l'Orée-des-Cantons : Ont posé la question au secrétariat général au sujet de la présence de la caisse scolaire./S'interrogent sur la procédure d'appel d'offres pour les photos scolaires, car les critères ne sont pas clairs./Le service de garde reste dynamique malgré une baisse de 50 % de la fréquentation./Participent au Défi Imagination.

École Saint-Vincent-Ferrier : Tenue des élections et présentation de la régie interne. Maxime Belisle est président pour une quatrième année./La nouvelle conseillère municipale est membre de la communauté./La révision des secteurs est un gros enjeu, car l'école utilise des roulottes en guise de salles de classe. Cinq membres se présenteront aux séances d'information./La fréquentation du service de garde a baissé de 10 %./La vente de pains Richelieu a été choisie pour la campagne de financement.

École J.-J.-Bertrand : La fondation de l'école finance les terrains de tennis en partenariat avec la Ville. Le modèle anglophone est un levier intéressant pour réunir de l'argent.

École St-Léon : Le président du conseil d'établissement est le même. Une nouvelle directrice est en poste ; elle vient de Dunham. Le climat a changé dans l'école./La révision des secteurs est le sujet de discussion de l'heure./Se questionnent sur la procédure à suivre pour les campagnes de financement (appel d'offres ou non).

École St-François-d'Assise : 8^e secrétaire et 5^e directrice en 6 ans./Une trentaine de personnes était présente à l'AGA./Le souper-bénéfice se tiendra le 14 novembre./La récolte du jardin est terminée. Elle va être transformée puis vendue. L'organisme Écolovillage s'occupe de l'entretien du jardin pendant l'été./L'orthopédagogue organise des lectures dans l'arboretum. Il souhaite que les parents viennent le faire également.

École Massey-Vanier : Nouveau président et nouveaux parents pour le conseil d'établissement./Veulent donner des couleurs plus optimistes au programme normal, car il est un peu oublié en comparaison des programmes de sport-études./Les collectes de fonds sont planifiées./Les coupes budgétaires sont très lourdes ; l'année s'annonce difficile.

École Joseph-Poitevin : Appel d'offres lancé pour le terrain synthétique./Une deuxième campagne de financement permettra d'améliorer la cour d'école./Participent au Défi Pierre Lavoie.

École de la Haute-Ville : 1 100 élèves sont inscrits ; le défi est de trouver de la place.

École de la Chantignole : La pression des enseignants se ressent. Les sorties sont annulées si elles débordent en dehors des heures normales d'école./Le service de garde a augmenté ses tarifs notamment pour les journées pédagogiques./Un nouveau module de jeu sera bientôt installé./La question de la chaîne humaine se pose. Comme il s'agit d'une initiative citoyenne, la liste de courriels de l'école ne peut pas être utilisée.

École des Bâtisseurs : Tenue de la course des Bâtisseurs : la collecte de fonds a récolté 5 600 \$, qui seront utilisés pour la cour d'école. Deux autres campagnes de financement sont prévues.

École du Phénix : Beaucoup de changement au conseil d'établissement ; 7 des 8 parents sont nouveaux. Il y a deux nouveaux directeurs – dynamiques./Les enseignants n'ont fait aucune demande au conseil d'établissement. La position de l'école n'est pas sûre pour ce qui est des sorties éducatives. Deux parents sont impliqués dans l'organisation de la chaîne humaine du 2 novembre.



No de résolution
ou annotation

01CP-867

École St-Joseph : Nouveau président, nouveau directeur et 3 nouveaux parents sur 6. Les sorties sont maintenues dans les heures d'école.

École de l'Étincelle : Les activités extérieures sont suspendues jusqu'en janvier.

École St-André : Ont reçu une subvention Kino-Québec. Une autre est prévue./L'exercice d'alerte au feu s'est bien déroulé./Les activités d'éducation sportive sont maintenues, notamment les activités parascolaires du midi./La construction de la patinoire quatre saisons est commencée.

École de Roxton Pond : Beaucoup de nouveaux parents et beaucoup de personnes impliquées. La chaîne humaine du 1^{er} octobre a réuni une centaine de personnes.

École de l'Assomption : École ciblée pour les immigrants. Il y a beaucoup de tâches supplémentaires ainsi que des problèmes de langue./Accueillent la maternelle 4 ans./La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec une épiluchette de blé d'Inde./Les sorties éducatives ont été facturées aux parents, mais elles sont annulées. Vont voir s'ils remboursent ou pas ; ils n'ont pas le droit de garder l'argent pour l'année prochaine.

Josée Beaudry indique qu'ils ont le droit de transférer le montant vers le matériel didactique. André Godard mentionne que chaque élève de la CS possède un compte. Si l'activité n'a pas lieu, l'argent retourne dans le compte de l'élève.

19. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Suzie Lambert et appuyé par Mathieu St-François :

DE LEVER la séance à 21 h 40.

Accepté à l'unanimité

03CP1516-037

Marie-Claude Gauthier
Présidente

Ghislain Morin
Secrétaire

Catherine Baudin
Agent de bureau